

7^{ème} CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA FMAC

Atelier n° 2 : Conclusions du Rapporteur (séance du 26.11.2010)

Monsieur le Président,

Le Rapporteur de l'atelier 2, appelé à traiter des victimes civiles de la guerre, n'aura malheureusement pas grand-chose à rapporter en cette séance de synthèse destinée à résumer le travail effectué et non à présenter une seconde fois le rapport d'introduction commenté hier.

Bien entendu les interventions ont été écouté et noté avec la plus grande attention et des enseignements sont et seront à en tirer.

Le Rapporteur regrette à nouveau que l'atelier 2, appelé à se pencher sur le douloureux problème des victimes civiles de la guerre, n'ait pas obtenu toute l'attention souhaitée, puisque le sujet a été épuisé à mi-parcours de l'horaire imparti.

Néanmoins est à retenir l'intéressante proposition émise par un intervenant de la délégation française, demandant que la conférence rédige un texte à portée universelle relatif à la protection des femmes, des enfants-soldats et à l'interdiction de la torture, plaies subsistantes dans le monde du XXI^{ème} siècle.

Ce document complèterait harmonieusement la définition des victimes civiles de la guerre, telle qu'annexée aux principes directeurs des droits fondamentaux des anciens combattants et victimes de guerre, adoptée en 1994, à Bordeaux, par la 21^{ème} Assemblée générale de la FMAC.

Des inégalités dans la définition et le traitement des blessures et traumatismes subis par les victimes civiles de la guerre sont nettement perceptibles d'un pays à l'autre. Cet état de fait semble lié plus aux conditions économiques rencontrées, qu'à une volonté politique délibérée.

Enfin, certains sujets débattus par l'atelier 3 « psychotraumatismes et dommages des guerres contemporaines », ont retenu notre attention, car ils auraient pu tout aussi bien être abordés dans le cadre des victimes civiles de la guerre.

Mais le principal n'était-il pas de traiter l'ensemble des sujets proposés à la réflexion des participants de la 7^{ème} conférence internationale de la FMAC.

Je vous remercie.